



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente...

• (Page 07)

Afrique du Sud

Un NFT de Mandela vendu aux enchères 130'000 dollars

La vente aux enchères d'une version NFT d'un mandat d'arrêt contre l'icône sud-africaine a permis de récolter des fonds qui seront...

• (Page 08)

Concurrence

L'UE trouve un accord pour encadrer les géants du numérique

Après des mois de négociations, l'Union européenne a ...

• (Page 08)



Togo / Augmentation des prix des produits pétroliers • (Pages 05)

Des mesures à venir pour atténuer la hausse



Réunion ministérielle de la TICAD 8

• (Page 03)

Le Togo plaide pour une réallocation des DTS

Institution financière

Fraçoise LOMBARD nommée directrice générale de Proparco

Fraçoise LOMBARD a été nommée directrice générale de Proparco par le conseil ...

• (Page 02)

Réduction des risques

Validation d'un document sur le relèvement post catastrophe

Le Togo actualise sa stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe et a élaboré une autre axée sur le ...

• (Page 04)

Industrie pharmaceutique

La BAD accorde 3,56 millions de dollars à la CEDEAO

La Banque africaine de développement et la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'...

• (Page 06)

Préfecture de Tchoudjo

500ha de plantation améliorée d'anacardiers à Agouloudé

Le projet d'installation de 500 hectares de plantation améliorée d'anacardiers à ...

• (Page 11)

FONi 2022

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION
INTERNATIONAL FORUM FOR INTERMEDIATION
DIGITAL AND INNOVATION

Du 28 au 29 Avril 2022
à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo

foni.afrikcreances.com



Institution financière

Françoise LOMBARD nommée directrice générale de Proparco

Françoise LOMBARD a été nommée directrice générale de Proparco par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Elle a rejoint le groupe Agence française de développement en 2016 en tant que directeur financier et est devenue membre du comité exécutif le 1er janvier 2018. Françoise LOMBARD est diplômée de Sciences Po et ancienne élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

● Nicole ESSO

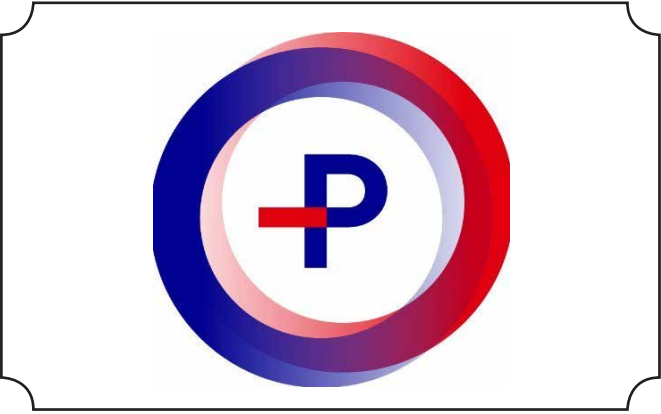
Françoise LOMBARD débute sa carrière en 2008 à la Direction des Affaires Financières du Ministère de la Défense en tant que Directrice Adjointe puis Directrice du Bureau Synthèse du Budget. Elle rejoint la direction du Trésor du ministère des Finances en 2011, où elle est responsable des accords de coopération monétaire de la zone franc entre la France et l'Afrique de l'Ouest. Elle a également supervisé plusieurs programmes de développement multilatéraux et bilatéraux en Afrique de l'Ouest, pour le compte de l'État français. En 2012, Françoise LOMBARD rejoint l'Agence de l'actionnariat de l'État, d'abord comme adjointe au chef de bureau chargé du suivi du groupe La Poste et de CNP Assurances, puis comme directrice adjointe de l'actionnariat, des services et des finances en 2014. A ce titre, elle est membre des conseils d'administration de la Française des Jeux, de SFIL, de Radio France et de l'Imprimerie Nationale. Elle rejoint le groupe Agence française de développement en 2016



en tant que directeur financier et membre du comité exécutif au 1er janvier 2018. Le directeur général élabore les grandes orientations de la société et veille à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie déterminée par le conseil d'administration. Elle s'appuie sur différentes commissions internes chargées d'étudier les opportunités de collaborations et de partenariats qui favoriseront le développement du secteur privé dans le périmètre de Proparco. Le directeur général de Proparco est membre du conseil d'administration d'EDFI. « Je suis ravi de succéder à Grégory Clément en tant que PDG de Proparco, et très excité de contribuer à relever les nombreux défis du développement du secteur privé dans nos géographies d'intervention. Je remercie le groupe AFD et le conseil

d'administration de Proparco pour leur confiance. »

Proparco en bref
Proparco est la filiale de financement du secteur privé du Groupe Agence Française de Développement (Groupe AFD). Elle promeut un développement économique, social et environnemental durable depuis plus de 40 ans. Proparco finance et accompagne des entreprises et des institutions financières en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Son action se concentre sur les secteurs clés du développement : les infrastructures, principalement pour les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, les institutions financières, la santé et l'éducation. Ses interventions visent à renforcer la contribution des acteurs privés à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par la communauté internationale en 2015. A cette fin, Proparco finance des entreprises dont l'activité contribue à créer des emplois et des revenus décents, à fournir des biens essentiels et services et la lutte contre le changement climatique. Ils contribuent à bâtir une croissance économique durable et à réduire la pauvreté.



AUX DECIDEURS ...

Emploi formel & égalité sociale

« Atteindre la justice sociale grâce à l'emploi formel » est le thème de la Journée mondiale de la justice sociale de cette année. Nul n'ignore que l'accès à un emploi formel peut réduire considérablement la pauvreté. À l'heure actuelle, plus de 60 % de la population active dans le monde gagnent leur vie dans l'économie informelle. En théorie, l'emploi formel offre un revenu plus stable, une protection sociale et des avantages liés à l'emploi. Cependant, la réalité est que de nombreux emplois du secteur formel sont de plus en plus précaires et ne fournissent aucun de ces avantages, ce qui signifie que le travail formel n'est pas une voie garantie vers une plus grande égalité sociale. Les objectifs de développement durable des Nations Unies incluent la création d'un travail dit décent. Le travail décent est défini comme un travail qui offre un revenu équitable, la sécurité, une protection sociale, des perspectives de développement personnel et le droit de s'organiser au travail. Le travail décent ne consiste donc pas simplement à faire travailler davantage de personnes. Le défi consiste à créer des marchés du travail socialement transformateurs qui peuvent créer des emplois pour des sociétés inclusives, prospères et équitables. Parvenir à une plus grande justice sociale par le biais de l'emploi formel n'est une possibilité réaliste que si un tel travail fournit, au moins, un salaire décent et la protection des droits du travail. Lorsque les travailleurs ouvrent des poursuites contre leurs employeurs, soit devant la Commission de conciliation, de médiation et d'arbitrage, soit devant les conseils de négociation - qui résolvent les conflits du travail - les employeurs victimisent souvent les travailleurs et retardent continuellement les procédures dans l'espoir que les travailleurs renonceront à leur cause. De plus, nombre de ces travailleurs se chargent eux-mêmes de ces cas car la plupart des travailleurs précaires ne sont pas syndiqués. En effet, seulement un peu plus d'un quart (27 %) de la main-d'œuvre formelle totale est syndiquée, dont la majorité sont des travailleurs qualifiés et des cadres. Pourtant, les règles de représentation à la Commission de conciliation, de médiation et d'arbitrage et aux conseils de négociation autorisent uniquement les représentants des syndicats enregistrés ou les avocats à représenter les travailleurs dans ces forums. Cela place les travailleurs non syndiqués dans une situation de David contre Goliath où ils doivent suivre les règles de la Commission et plaider leur cause face, au moins, à des professionnels des ressources humaines formés ou, au pire, à plusieurs avocats de certains des cabinets d'avocats les plus prestigieux. Les travailleurs se plaignent de se sentir souvent poussés par les commissaires de la Commission de conciliation, de médiation et d'arbitrage, qui sont eux-mêmes gérés en fonction du nombre de cas par jour qu'ils règlent, à accepter des règlements qui ne résolvent pas l'injustice qu'ils cherchent à corriger. Ainsi, il a été estimé que jusqu'à 80 % des travailleurs des courtiers en main-d'œuvre n'ont pas été considérés comme permanents et continuent de travailler dans des conditions précaires. Obtenir un emploi dans le secteur formel ne suffit pas à créer une plus grande égalité sociale. Les travailleurs ont besoin d'un salaire décent et d'un environnement dans lequel les droits sont protégés et appliqués. Cela nécessite à la fois une application ferme de l'État et l'organisation des travailleurs. La baisse des taux de syndicalisation parmi les travailleurs est le résultat de la nature croissante de la précarité du travail et des réactions limitées des syndicats à cet égard. Cependant, les travailleurs n'attendent pas que les syndicats viennent les organiser et ont pris l'initiative de s'organiser dans une variété de secteurs et, dans de nombreux cas, réussissent à obtenir leurs revendications. Pourtant, ces formations ouvrières sont exclues des institutions du travail. Une avancée qui pourrait être faite dans la promotion de la justice sociale par le biais de l'emploi formel serait de reconnaître toutes les formes d'organisation des travailleurs et de leur accorder de plus grands droits dans la protection et la promotion des droits des travailleurs.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Réunion ministérielle de la TICAD 8

Le Togo plaide pour une réallocation des DTS

Le Togo a participé les 26 et 27 mars 2022 à la réunion ministérielle de la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8). Représenté par Sandra Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République, le pays sollicite une fois encore la mobilisation des partenaires à travers la réallocation des Droits de Tirages Spéciaux (DTS) pour soutenir la relance des économies africaines.

• Bernard AFAWOUBO

En prélude à la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD 8) prévue en août prochain en Tunisie, le Togo a pris part, les 26 et 27 mars dernier à la réunion ministérielle de cette organisation. Cette rencontre de haut niveau co-présidée par le ministre japonais des Affaires étrangères, Hayashi Yoshimasa et la ministre sénégalaise des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Aïssata Tall Sall a connu la participation du Japon, des pays africains et des partenaires en développement notamment le secteur privé, le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, le Bureau du Conseiller spécial des Nations unies pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine. Il a été question au cours de cette rencontre de discuter des défis de développement de l'Afrique dans un

contexte de la crise sanitaire.

Les échanges étaient centrées sur deux thèmes entre autres « Atteindre une croissance durable et inclusive avec une réduction des inégalités économiques » et « Parvenir à une société durable et résiliente fondée sur la sécurité humaine/Construire une paix et une stabilité durables en soutenant les propres efforts de l'Afrique ». Présent à cette rencontre, le Togo a été représenté par Sandra Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République. Sandra Johnson a axé son intervention sur la croissance durable, les effets des crises sécuritaires et sanitaires sur les flux de financement, la dette intérieure et la mobilisation des ressources en Afrique. Elle a plaidé pour l'annulation de la dette intérieure et la mobilisation des partenaires au développement en vue de relancer l'économie africaine post-Covid-19. « Je voudrais lancer un appel pressant à l'ensemble de nos partenaires en vue de renforcer au-delà d'une éventuelle



• Sandra Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République

suspension de la dette, toute initiative visant l'annulation de la dette de nos États. En outre, une attention particulière devrait être également accordée à la problématique de la dette intérieure avec la possibilité d'apporter un soutien à sa convertibilité en une dette soutenable et à plus longue maturité. C'est aussi le lieu de solliciter une fois encore la mobilisation des partenaires à travers la réallocation des Droits de Tirages Spéciaux (DTS) pour soutenir la relance des économies africaines » a-

t-elle indiqué. La ministre Sandra Johnson a partagé avec ses pairs du Japon, du continent et les représentants

des partenaires présents, les récents efforts consentis par le Togo pour l'amélioration continue de l'environnement

des affaires. Le Togo a réalisé de bonnes performances ces derniers mois, comme le confirme rapport 2021 du Baromètre du Conseil des investisseurs français en Afrique (CIAN) dans lequel le pays occupe le premier rang dans la sous-région ouest africaine et le troisième sur le continent. Pour rappel, la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD) est un cadre d'échanges et de dialogues politiques entre les dirigeants africains et japonais et leurs partenaires. Il se tient tous les trois ans depuis 1993.



Togo / Entreprendre

Mélie Bodombossou, créatrice de la marque d'accessoires Mem Clah

Juriste maritime de formation, la Togolaise Mélie Bodombossou s'est finalement tournée vers la mode en lançant Mem Clah, une marque d'accessoires artisanaux. Grande gagnante du concours de maroquinerie du FIMA 2021, elle entend étendre sa marque à l'échelle internationale.

Mem Clah, marque togolaise d'accessoires artisanaux en cuir, propose des sacs, chapeaux et autres articles de maroquinerie. Les différentes créations aux motifs de tableaux acryliques, pierres et figurines symboles d'Afrique de l'Ouest, sont nommées d'après des personnalités internationales du football ou encore de la musique. Elles ont pour particularité d'être toutes confectionnées à la main par des artisans locaux. Si rien ne prédestinait Mélie Bodombossou, la promotrice, à une carrière entrepreneuriale, celle qui a suivi une formation de juriste maritime s'est lancée dans la maroquinerie,

inspirée par ses multiples voyages à travers le monde. « Je matérialise tout ce qui est africain. Vous voyez des éléphants, des rhinocéros, je touche à tout ce qui est africain, je veux promouvoir l'Afrique partout dans le monde », affirme-t-elle. C'est sur les réseaux sociaux qu'elle s'est fait connaître en postant ses créations. L'engouement des utilisateurs pour son travail l'a encouragée à véritablement entamer une carrière entrepreneuriale. Pour elle, c'est non seulement un moyen de promouvoir les cultures africaines auprès des jeunes générations, mais aussi de donner une visibilité internationale aux œuvres artis-



tiques africaines. En 2018, elle a participé au Festival international de la mode en Afrique (FIMA) qui s'est

tenu au Maroc, et plus tard, elle a pris part à l'African Fashion Reception d'Addis Abeba au siège de l'Union

africaine. Elle a également participé à des événements internationaux et à des expositions en France, aux Etats-

Unis ou encore en Turquie. En 2021, elle a été la grande gagnante du concours de maroquinerie du FIMA 2021, qui s'est tenu à Niamey au Niger. Dans cet univers, elle a côtoyé de grands noms de la mode et de la musique, dont Pathé Ouedraogo, Pépita Djoffon, Locko, pour qui elle a conçu des accessoires. La mode africaine étant en pleine expansion, elle compte bien se frayer un chemin et concurrencer les grandes marques. Prochain cap, ouvrir une galerie pour donner de la visibilité aux accessoires artisanaux made in Africa.

Avec Agence Ecofin

Réduction des risques

Validation d'un document sur le relèvement post catastrophe

Le Togo actualise sa stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe et a élaboré une autre axée sur le relèvement post catastrophe. La validation de ces 2 importants documents a réuni, mardi 29 mars 2022, les principaux acteurs à Lomé.

● Nicole ESSO

La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, trouve son fondement dans le fait qu'elle doit refléter des contextes et des réalités spécifiques au moment de son élaboration. Dans cette optique, le Togo procède à l'actualisation de sa stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe et a élaboré une autre axée sur le relèvement post catastrophe. La validation de ces 2 importants documents a réuni, mardi 29 mars 2022, les principaux acteurs à Lomé. « Notre planète est de + en + marquée ces dernières années par la survenance des situations d'urgence qui se traduisent par des dégâts matériels importants, la dégradation de l'environnement et des pertes en vies humaines » a déploré le ministre en charge de la sécurité et de la protection civile,



Yark Damehame, à l'ouverture des travaux. A en croire Aliou M. Dia, Représentant Résident du Pnud au Togo, ces documents stratégiques assortis de Plans d'actions, renforcent l'engagement du Togo dans l'intégration de la réduction des risques de catastrophes et la résilience dans sa politique de développement pour l'atteinte des Objectifs de développement durable. La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, élaboré en 2009 & actualisée en 2013 permet au Togo de faire face aux différents aléas. Ce document tient compte du

profil de risque et de vulnérabilité du Togo, ainsi que du contexte culturel et socioéconomique du pays. Pour rappel, le Togo subit ces dernières années un certain nombre de catastrophes d'origine naturelle et anthropique que sont les inondations, la sécheresse, l'érosion côtière, etc. qui eux-mêmes trouvent leur explication dans les changements du climat, le développement des infrastructures économiques et les mutations sociales et politiques. L'actualisation de ce plan stratégique national s'est avérée nécessaire pour faire face aux nouveaux défis environnementaux relatifs à la gestion durable des terres, à la lutte contre les inondations, à l'érosion côtière et au développement d'un système d'information sur les aléas naturels connus ou émergents. Les efforts consentis par le gouvernement avec l'appui des partenaires en développement, ont permis de mettre en œuvre le plan stratégique de 2009 à 2013 à travers le renforcement des capacités des structures en charge de la gestion, de la prévention et le développement d'une culture de réduction des catastrophes au niveau central et local.



Métier

Mieux organiser la profession d'ingénieur au Togo

Le cadre d'exercice de la profession d'ingénieur au Togo va de nouveau connaître des améliorations. Le Conseil des ministres a adopté vendredi dernier, deux projets de décrets dans ce sens.

● Junior AREDOLA

Le premier, qui concerne le Code de déontologie des ingénieurs, veut répondre davantage aux exigences d'efficacité des prestations et à l'éthique professionnelle, tandis que le second institue un conseil national de direction provisoire au sein de l'Ordre national (ONIT). Avec ces nouveaux textes, le gouvernement entend faciliter une meilleure pratique de la profession et un meilleur impact dans le développement du pays. Au Togo, l'Ordre national des ingénieurs regroupe une vingtaine de génies : civil, militaire, aéronautique, mécanique, agronomique, infor-



matique ou sanitaire, entre autres. Pour rappel, la profession d'Ingénieur est encadrée et réglementée au Togo. L'Assemblée nationale a adopté en mars 2020, le projet de loi portant réglementation de l'exercice de la profession d'Ingénieur et création de l'ordre national des ingénieurs du Togo. Le texte,

soumis en décembre dernier par le gouvernement a principalement pour objectif de mieux réguler cette profession et permettre aux acteurs d'exercer en toute légalité et dans le respect des normes de qualité et d'éthique exigées. Il institue également pour ces derniers, un Ordre National, à l'instar de ceux des Pharmaciens, Avocats, Architectes, Urbanistes ou Notaires. Un ingénieur est un professionnel traitant de problèmes complexes d'ingénierie, notamment en concevant des produits, des processus si nécessaire avec des moyens novateurs, et dirigeant la réalisation et la mise en œuvre de l'ensemble : produits, systèmes ou services.



Start-up

CinetPay lance un nouveau guichet de paiement en ligne

La fintech ivoirienne CinetPay s'apprête à déployer un nouveau guichet de paiement pour, apprend-on, sécuriser les opérateurs de sa plateforme d'opération en ligne.

D'après la start-up, ce guichet de paiement est doté d'un protocole spécial appelé CSP (CinetPay Secure Payment) pour la sécurisation de tous les paiements via Mobile Money, Cartes bancaires et Wallets. Il permet d'augmenter le revenu des entreprises... La nouvelle interface prend également en charge plus de 40 moyens de paiement les plus répandus en Afrique francophone (Orange Money, MTN Mobile Money, Moov Money, Visa, Mastercard, Mpesa, Ecobank Pay, etc) alors que la version précédente ne prenait en compte que 30 moyens de paiement. Ce guichet permet également aux entreprises



d'accepter les paiements dans plusieurs devises. Selon le Co-fondateur et CEO de CinetPay, Idriss Marcial Monthe, « ce nouveau guichet de paiement en ligne vient ainsi offrir des opportunités aux entreprises de développer leur activité dans plus de 10 pays en Afrique francophone ». En décembre 2021, la start-up avait obtenu un financement de 2,4

millions \$, soit environ 1,4 milliard FCFA, du fonds de capital-risque panafricain 4DX Ventures et de la licorne Flutterwave pour étendre ses services de paiements numériques dans la région francophone. Pour rappel, CinetPay agit comme une solution de paiement en ligne et en point de vente et permet aux commerçants de traiter les paiements de plus de 130 opérateurs de différents paiements mobile-money, cartes bancaires, portefeuilles. Elle est présente dans plusieurs pays africains dont le Togo où elle s'est installée en 2020.

Avec Togo First

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Togo / Augmentation des prix des produits pétroliers

Des mesures à venir pour atténuer la hausse

Les consommateurs au Togo font face depuis ce 29 mars 2022, à une nouvelle hausse des prix des produits pétroliers. Et, pour atténuer la situation de vie chère que connaît déjà le pays, le gouvernement entend prendre dans les prochains jours des mesures en vue de soulager les populations.

● **Eyram AKAKPO**

La récente augmentation des prix des produits pétroliers au Togo aura de lourdes conséquences sur le coût de la vie des citoyens. En conférence de presse ce mardi à Lomé, les ministres du Commerce Kodjo Adédzé, de la communication et des médias Akodah Ayewouadan et de celui des transports, Affo Atcha Dedji, disent mener des réflexions pour atténuer la vie chère au Togo. Pour se faire, l'exécutif togolais promet dans les jours à venir, un allègement des taxes et un contrôle des prix des premières nécessités dans les marchés. « Il faut que nous soyons patients. Il y aura toute une batterie de mesures qui seront prises dans le but d'atténuer l'impact de cette nouvelle augmentation des prix des produits pétroliers », a indiqué le ministre Kodjo Adédzé. Se disant très préoccupé par la situation de vie chère, le gouvernement

affirme n'avoir pas attendu les moments difficiles pour agir. Afin d'alléger l'impact, les produits de première nécessité comme le blé a été subventionné à hauteur de 7 milliards FCFA et le riz à 5 milliards FCFA. Pour l'exécutif togolais, le réajustement du prix des produits pétroliers est dû à l'environnement international, à son évolution sur le marché international. « Cette hausse s'explique par la situation dans laquelle le monde évolue depuis la guerre entre la Russie et l'Ukraine. S'agissant du carburant, en 2019, le brut était de 18 dollars le baril. Aujourd'hui, nous sommes en 2022, nous sommes passés à 120 dollars le baril, soit une augmentation exponentielle qui a suffisamment fait saigner le budget de l'Etat. Si les prix sont maintenus à ce niveau depuis le 3 juillet 2021, c'est parce qu'il a eu de gros efforts fournis par le gouvernement sur instruction du Chef de l'Etat », a déclaré le ministre Adédzé, qui pré-



cise que si le gouvernement ne subventionnait pas le carburant, le prix du super sans plomb serait autour de 800 FCFA le litre.

Des explications

Aussi, le gouvernement explique-t-il cette nouvelle hausse par l'augmentation du parc automobile togolais. « Je voudrais aussi vous dire

que depuis cette année 2022, nous avons constaté une augmentation exagérée de la consommation des volets. Les volumes que je mettais en place dans le cadre de l'approvisionnement pour deux semaines, on les consomme en une semaine voire en trois jours. Et lorsque je compare l'augmentation combinée à cela, du parc automo-

bile togolais, je me rends compte qu'il y a des pays qui consomment nos produits. Nous avons fait des gymnastiques nécessaires à l'époque et mon jet que je fais consommer chaque deux semaines voire un mois, en deux jours tout était fini parce que nous pratiquons à l'époque les prix les plus compétitifs », explique

le ministre du commerce. « On subventionne et puisque nous sommes les plus bas, cela profite à tout le monde même à ceux qui ne sont pas sur le territoire. Et si nous continuons dans cette lancée, il est évident que nous allons connaître des perturbations. Cela s'est fait sentir dans certaines stations-services ces dernières semaines parce que le rythme de consommation avait baissé de façon bizarre. Avec les nouveaux prix qui sont pratiqués aujourd'hui au Togo, nous restons encore très compétitifs », a-t-il ajouté. Il s'agit de rappeler que les produits des produits pétroliers augmentent pour la deuxième fois en moins d'un an. Actuellement dans les stations-services, le prix du super sans plomb est passé à 595 FCFA, le pétrole lampant à 550, le gas-oil à 605 et le mélange 2 temps à 690. Soit des hausses respectives de 90 FCFA, 85 FCFA, 84 FCFA et 150 FCFA.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation locale

Communiqué

Le Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale porte à la connaissance de la population que face à la hausse du prix du baril de pétrole sur le marché international et afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement de notre pays en produits pétroliers, les prix de vente au détail du carburant sur toute l'étendue du territoire national sont fixés ainsi qu'il suit à compter du 29 mars 2022 :

Super sans plomb :	595 F CFA / litre
Pétrole lampant :	550 F CFA / litre
Gas-oil :	605 F CFA / litre
Mélange 2 temps :	690 F CFA / litre

Les détaillants sont invités à une application stricte de ces nouveaux prix.

Des contrôles quotidiens seront effectués sur l'ensemble du territoire national pour s'assurer de l'effectivité de l'application de ces prix.

Fait à Lomé, le 28 mars 2022

Kodjo ADEDZE

Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale

Développement de l'industrie pharmaceutique

La BAD accorde 3,56 millions de dollars à la CEDEAO

La Banque africaine de développement et la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont signé un protocole d'accord de 3,56 millions de dollars en subventions pour soutenir le développement des industries pharmaceutiques en Afrique de l'Ouest.



● Nicole ESSO

Lamin Barrow, directeur général de la Banque pour le Nigeria et Mamadou Traoré, commissaire de la CEDEAO en charge de l'industrie et du secteur privé, ont signé mercredi 23 mars 2022, l'accord relatif au projet d'appui au développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique de l'Ouest. Le coût total du projet est de 3,77 millions de dollars, auquel la Commission de la CEDEAO apportera 200 000 dollars en espèces et 400 000 dollars en nature. Les fonds soutiendront la mise en œuvre de réglementations permettant un accès en franchise de droits aux matières premières, emballages et produits finis pharmaceutiques dans le cadre du tarif extérieur commun de la CEDEAO. Il contribuera également à établir un écosystème régional efficace de réglementation pharmaceutique en fournissant des programmes d'assistance technique aux autorités régionales de réglementation. Le commissaire Traoré a déclaré : « La production locale de produits pharmaceutiques et biologiques est devenue un impératif et une priorité régionale, tout comme la fourniture de services de soins de santé. Le soutien de la Banque africaine de développement à ces priorités aidera la CEDEAO à atteindre ses objectifs de développement. Lors de la cérémonie de signature qui s'est tenue à Abuja, le directeur général de la Banque africaine de développement pour le Nigeria, Lamin Barrow, a déclaré

: « La crise du COVID-19 a davantage exposé la fragilité de nos systèmes de santé nationaux et a perturbé considérablement les chaînes d'approvisionnement mondiales en matière de santé et de produits pharmaceutiques. Cela souligne l'urgence d'accélérer les efforts pour assurer un niveau minimum d'approvisionnement en produits de santé. Le projet renforcera la compétitivité de l'industrie pharmaceutique grâce à l'amélioration des normes de qualité et de produits et contribuera à garantir que la région respecte les meilleures pratiques en matière de fabrication de produits et de fournitures pharmaceutiques. Il renforcera les institutions de formation et les laboratoires régionaux pour garantir que les compétences requises sont disponibles pour soutenir la croissance régionale de l'industrie d'une manière sensible au genre et respectueuse de l'environnement. En réponse aux appels de l'Union africaine et de l'industrie pharmaceutique, la Banque africaine de développement a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et la conduite d'une vision continentale et d'un plan d'action pour un nouvel ordre pharmaceutique africain. Le président du Groupe de la Banque, le Dr Akinwumi A. Adesina, a annoncé l'année dernière que l'institution mobiliserait jusqu'à 3 milliards de dollars pour soutenir ce développement.

Soutenir l'harmonisation de l'environnement réglementaire des produits pharma-

ceutiques

Le projet fera également progresser les efforts de la Banque pour soutenir l'harmonisation de l'environnement réglementaire des produits pharmaceutiques à travers l'Afrique aux niveaux régional et continental. Ceci, en tandem avec l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine, approfondira l'intégration et le commerce intra-africains, stimulant les marchés régionaux. Le vice-président de la Banque pour le secteur privé, les infrastructures et l'industrialisation, Solomon Quaynor, a déclaré : « Pour développer l'industrie pharmaceutique, la Banque africaine de développement contribuera à développer les capacités de production locales pour augmenter la part de marché de la valeur de la production pharmaceutique africaine (locale et régionale). à 45-55% d'ici 2030." Le projet s'aligne sur trois des cinq priorités stratégiques de la Banque africaine de développement : Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique et Améliorer la qualité de vie des Africains. Il fait également progresser la stratégie d'intégration régionale de la Banque pour l'Afrique de l'Ouest et est conforme à la stratégie genre de la Banque et à sa réponse stratégique à la pandémie de Covid-19. La Commission de la CEDEAO sera l'agence d'exécution de ce projet, qui se déroulera sur deux ans, à partir de 2022. L'Organisation ouest-africaine de la santé sera l'agence d'exécution.

Nigeria

Le chantier du deuxième pont sur le fleuve Niger annoncé à 91% de réalisation

Les villes de l'Est et de l'Ouest du Nigeria abritent les centres d'affaires majeurs du pays. Cela explique le flux important qui s'observe sur le seul pont qui relie ces deux régions et qui fait l'objet d'embouteillages monstres au quotidien. Le deuxième pont prévu pour résoudre ce problème, est quasi achevé.

Les travaux du deuxième pont en construction sur le fleuve Niger par le Nigeria, devrait être achevé d'ici octobre prochain, rapporte Lars Richter, directeur général de Julius Berger, l'entreprise en charge d'exécuter le projet. Le chantier a atteint 91% de réalisation physique, selon le ministre des Travaux publics et du Logement, Babatunde Raji Fashola qui a fait un briefing du niveau d'avancement du projet à la presse le jeudi 24 mars dernier. Le projet lancé en septembre 2018, et qui a nécessité jusqu'à 206 milliards (499 millions \$) d'investissement, d'après Babatunde Raji Fashola, avait pour délai initial de livraison février 2022. Mais aux dires des responsables de l'entreprise, le chantier a connu quelques ralentissements liés à la pandémie de



Covid-19. Initié depuis les années 70, ce pont dont les travaux ont finalement démarré en 2018, constitue un chaînon essentiel de la route transafricaine n°8 qui reliera Lagos (Nigeria) à Mombasa (Mombasa). L'ouvrage comprend un pont de 1,6 km de long, une autoroute à six voies de 10,3 km, un échangeur à Owerri et une station péage dans la ville d'Obosi. L'unique pont sur le cours d'eau, construit depuis 1965, est devenu l'infrastructure

routière majeure qui permet de relier l'Est et l'Ouest du Nigeria. De ce fait, elle concentre un trafic important et connaît de fortes congestions au quotidien. De son achèvement, il est attendu qu'il soulage le trafic sur le premier pont et renforce l'interconnexion des villes commerciales d'Asaba (sur la rive ouest) et d'Onitsha (à l'Est) à la partie Sud du pays via celle d'Anambra.

Avec Agence Ecofin

Afrique

L'AGF accorde une garantie à Empower pour fournir du solaire aux entreprises

Le fournisseur d'énergies renouvelables Empower New Energy bénéficie d'une garantie du Fonds africain de garantie pour les petites et moyennes entreprises (AGF). Financée par l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad), cette transaction accompagne l'expansion d'Empower en Afrique.

Empower New Energy obtient une garantie pour soutenir son expansion en Afrique. Le fournisseur d'énergies renouvelables basé à Oslo en Norvège est ainsi soutenu par le Fonds africain de garantie pour les petites et moyennes entreprises (AGF). La garantie dont la valeur exacte n'a pas été révélée est financée par l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad). Cette garantie arrive à point nommé. Car, Empower New Energy est en train d'étendre ses activités en Afrique. L'entreprise finance l'installation de systèmes de production d'électricité propre pour les clients commerciaux et industriels (C&I) en Afrique. Il y a près de deux ans, l'entreprise s'est par exemple engagée à doter la ferme de volailles Premium Poultry, située à Abuja au Nigeria, d'un système solaire photovoltaïque. La centrale d'une capacité de 700 kWc sera construite par Rensource Energy, une entreprise basée à Lagos au Nigeria. Empower possède éga-



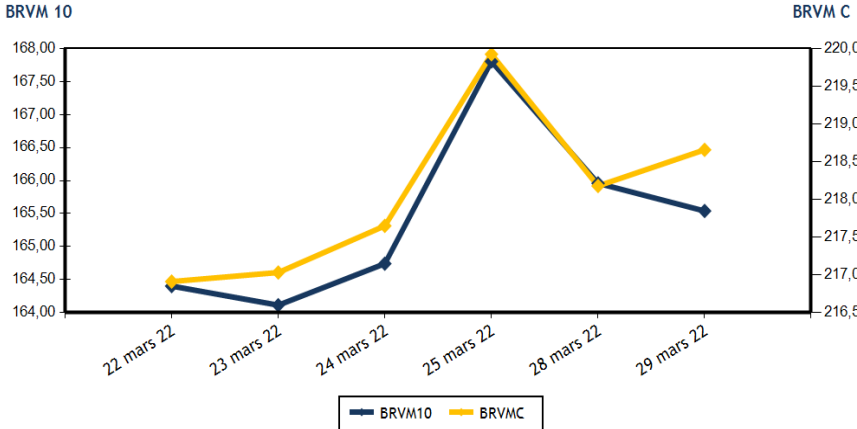
lement des actifs au Rwanda, en Égypte et au Ghana. Selon l'AGF, la garantie accordée récemment permettra le financement d'une centrale solaire de 700 kWc sur le toit de l'usine de Miniplast, une entreprise ghanéenne spécialisée dans le recyclage des déchets plastiques. «Alors qu'Empower se développe cette année, la combinaison de notre modèle d'investissement unique avec les garanties de capitaux propres d'AGF réduira les risques et aidera à fournir une énergie moins chère et plus fiable à encore plus d'entreprises en Afrique», explique Terje Osmundsen, le président directeur général et fondateur d'Empower. Dans le cadre du développement de ses

activités en Afrique, le fournisseur d'énergies renouvelables s'appuie également sur Empower Invest. Lancé en septembre 2019, ce fonds d'investissement alternatif (AIF) de 50 millions de dollars est alimenté par plusieurs partenaires au développement, notamment Norfund, une société de capital-investissement du gouvernement norvégien, ou encore Electrification Financing Initiative (ElectriFI), un fonds d'investissement appartenant à l'Union européenne (UE), et dont le but est de soutenir le secteur privé pour la fourniture d'électricité dans les zones non desservies.

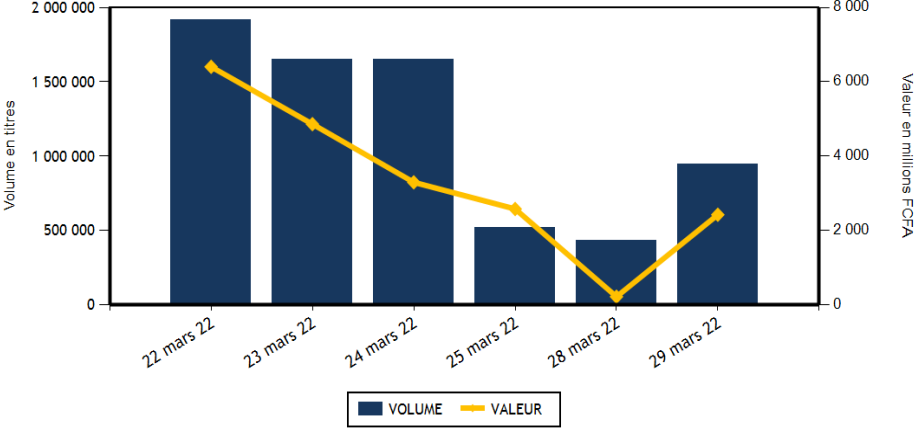
Avec afrik21

BRVM 10	165,54	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE	BRVM Composite	218,66
Variation Jour	↓ -0,25 %		Variation Jour	↑ 0,22 %
Variation annuelle	↑ 7,84 %		Variation annuelle	↑ 8,10 %
N° 62		mardi 29 mars 2022	Site : www.brvm.org	

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 582 032 308 764	0,22 %
Volume échangé (Actions & Droits)	782 263	82,11 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	755 446 049	257,76 %
Nombre de titres transigés	42	0,00 %
Nombre de titres en hausse	17	13,33 %
Nombre de titres en baisse	13	-7,14 %
Nombre de titres inchangés	12	-7,69 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	6 960	7,49 %	0,87 %
NESTLE CI (NTLC)	6 255	7,47 %	35,83 %
CIE CI (CIEC)	2 325	5,92 %	22,69 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 975	5,85 %	18,45 %
SICOR CI (SICC)	5 700	5,75 %	11,33 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	115,52	2,03 %	4,91 %	7 602	12 778 405	40,37
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	511,61	0,82 %	13,98 %	49 735	565 879 190	8,56
BRVM - FINANCES	15	79,82	-0,66 %	3,49 %	704 724	104 672 754	10,97
BRVM - TRANSPORT	2	581,55	0,00 %	-6,52 %	5 305	12 745 550	9,71
BRVM - AGRICULTURE	5	288,15	-0,28 %	18,43 %	11 306	52 400 050	18,38
BRVM - DISTRIBUTION	7	445,05	0,25 %	9,23 %	3 186	6 389 975	28,37
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 708,93	1,47 %	89,73 %	405	580 125	8,02
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,20	
Taux de rendement moyen du marché	5,38	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,07	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	98	
Volume moyen annuel par séance	1 800 168,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 937 067 898,82	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 640 968 988 392	-0,23 %
Volume échangé	165 221	16 845,74 %
Valeur transigée (FCFA)	1 670 104 393	20 360,70 %
Nombre de titres transigés	7	250,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	3	
Nombre de titres inchangés	4	300,00 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	1 250	-7,41 %	47,06 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	670	-6,94 %	-12,42 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	17	-5,56 %	-5,56 %
BICI CI (BICC)	6 070	-5,16 %	-17,97 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 810	-3,72 %	3,43 %

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	16,57	
Ratio moyen de satisfaction	73,04	
Ratio moyen de tendance	440,83	
Ratio moyen de couverture	22,68	
Taux de rotation moyen du marché	0,07	
Prime de risque du marché	1,67	
Nombre de SGI participantes	27	

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



Afrique du Sud

Un NFT de Mandela vendu aux enchères 130'000 dollars

La vente aux enchères d'une version NFT d'un mandat d'arrêt contre l'icône sud-africaine a permis de récolter des fonds qui seront destinés à un musée sur l'histoire de la lutte contre l'apartheid.

Une version NFT d'un mandat d'arrêt contre l'icône sud-africaine Nelson Mandela a permis de récolter 130'550 dollars lors d'une vente aux enchères dont les recettes seront destinées à un musée sur l'histoire de la lutte contre l'apartheid. Le premier président noir d'Afrique du Sud avait été arrêté le 5 août 1962, puis emprisonné pendant 27 ans. Le prix de réserve lors de la vente aux enchères de samedi soir au Cap était de 900'000 rands (61'800 dollars), mais les jetons non fongibles, ou NFT, «ont été vendus 1,9 million (130'550 dollars) par un acheteur en ligne», a déclaré dimanche à l'AFP Ahren Posthumus, PDG de la plateforme numérique d'enchères Momint. «Les recettes du NFT Mandela iront au musée Liliesleaf, pour qu'il garde ses portes ouvertes et se remette à flot», a précisé Posthumus. Liliesleaf Farm a fermé ses portes en septembre 2021 en raison de difficultés financières. La vente d'œuvres d'art sous forme



● Une statue de Nelson Mandela. AFP

de jetons non fongibles, ou NFT, utilise la même technologie que les cryptomonnaies comme le bitcoin. L'acheteur reçoit un jeton numérique vérifié, qui prouve que l'œuvre d'art est un original. «C'est vraiment une façon unique et nouvelle de générer des revenus», a déclaré à l'AFP Nicholas Wolpe, fondateur du musée Liliesleaf Farm. Le document original, daté de 1961, aujourd'hui jauni et portant des trous d'agrafes sur un côté, est écrit à la main en anglais et en afrikaans. Il est conservé aux archives du musée Liliesleaf Farm à

Johannesburg depuis environ 2006, selon M. Wolpe. Entre 1961 et 1963, la ferme, située dans une banlieue huppée de Johannesburg, a servi de quartier général secret au Congrès national africain (ANC), alors interdit, en lutte contre la domination de la minorité blanche. Mandela s'y est caché pendant un temps, déguisé en ouvrier agricole, vêtu d'une salopette, avant de partir collecter des fonds pour sa cause à l'étranger.

(AFP)

Météo

Le sable du Sahara accélère la fonte des neiges

Alors que la Suisse connaît la sécheresse, les cours d'eau de montagne se portent mieux grâce à la chaleur qui fait fondre le manteau neigeux, aidée par les poussières qui s'y sont posées.

Toujours pas de précipitations en Suisse et cela devrait être le cas au moins jusqu'à mardi. Si les stations de plaine enregistrent des niveaux d'eau très bas, en montagne débits et niveaux sont en revanche dans la normale saisonnière ou seulement légèrement en dessous. Ceci grâce à la fonte des neiges. Il fait doux, beau, le rayonnement solaire est de plus en plus fort et les journées s'allongent de 3 à 4 minutes en cette fin mars, selon le blog de MétéoSuisse. Chaque jour, la hauteur de la neige baisse de 3 à 6 cm voire jusqu'à 10 cm dans les stations de plus basse altitude comme Champéry (VS). Mais il n'y a pas que la chaleur qui contribue à cette fonte. Entre le 15 et 19 mars, un nuage de poussières venant du Sahara a coloré la Suisse en jaune, particulièrement en montagne. Et l'épaisseur du manteau neigeux a alors nettement diminué. Évolution de la hauteur de neige de l'hiver actuel (ligne rouge) à Disentis (Grisons). En nuances de gris, on peut voir la répartition des évolutions par rapport à la moyenne pluriannuelle, la ligne grise continue étant



la médiane. On reconnaît la forte fonte des neiges liée à l'épisode des pluies sahariennes. Ceci pour deux raisons: les poussières dans l'air contribuent à former des nuages et du rayonnement diffus (diffraction de la lumière par les nuages). Cela forme donc comme un couvercle chauffant au-dessus de la neige. Ensuite, la poussière a assombri la neige et plus elle est sombre, plus elle absorbe le rayonnement et se réchauffe. Comme il n'y a plus eu de neige fraîche par-dessus, elle est restée sombre. Sécheresse et fonte accélérée font que dans la majeure partie des Alpes suisses, le manteau neigeux est inférieur à la norme. MétéoSuisse prévoit un retour humide en milieu de semaine prochaine, mais avec une «incertitude sur la

masse d'air en présence au moment des précipitations». Les précipitations pourraient alors tomber sous forme de neige en dessous de 1500 m si l'événement se confirme.

Nouveau nuage de sable en France et en Italie

Un nouvel épisode de poussières sahariennes va toucher le sud du continent, d'abord sur le bord de l'Espagne puis atteignant la France et l'Italie samedi, mais surtout dimanche. Les images de simulation de Copernicus montrent que cela ne devrait toucher que le sud de l'Hexagone et les poussières ne devraient pas remonter jusqu'en Suisse.

Avec lematin.ch

Concurrence

L'UE trouve un accord pour encadrer les géants du numérique

Après des mois de négociations, l'Union européenne a réussi à trouver un accord pour endiguer les pratiques anti-concurrentielles des Gafam.



● Le règlement, dont l'entrée en vigueur est espérée en janvier 2023, marque un changement de philosophie dans la lutte contre les abus des grandes plateformes. AFP

Les États membres de l'UE, la Commission et le Parlement européen ont trouvé un accord jeudi sur une nouvelle législation qui doit mettre fin aux abus de position dominante des géants du numérique. Après plusieurs mois de négociations, un compromis a été scellé entre les institutions européennes sur le Règlement des marchés numériques (Digital Markets Act, DMA) qui doit imposer aux Gafam – Google, Apple, Meta (Facebook), Amazon et Microsoft – une série d'obligations et d'interdictions permettant d'endiguer des pratiques anti-concurrentielles. Pour le secrétaire d'État français au Numérique, Cédric O, il s'agit de «la régulation économique la plus importante de ces dernières décennies». Et elle pourrait avoir des répercussions internationales.

«Nouvelle ère»

«L'accord inaugure une nouvelle ère de réglementation des technologies dans le monde entier. La loi sur les marchés numériques met un terme à la domination toujours plus grande des grandes entreprises technologiques», a estimé l'eurodéputé Andreas Schwab, rapporteur du texte. Le règlement, dont l'entrée en vigueur est espérée en janvier 2023, marque un changement de philosophie dans la lutte contre les abus des grandes plateformes. Après des années à courir en vain après les infractions de ces multinationales dans des procédures judiciaires interminables, Bruxelles veut agir en amont, en leur imposant une vingtaine de règles à respecter sous peine d'amendes dissuasives. Objectif: agir vite et efficacement, avant que

les comportements abusifs n'aient détruit la concurrence. Le texte cible uniquement les plus grandes plateformes: les Gafam et peut-être une poignée d'autres groupes comme l'entreprise de réservation en ligne Booking ou le réseau social TikTok. La liste reste à définir selon des critères déjà établis de chiffre d'affaires, de capitalisation boursière et de nombre d'utilisateurs. Il y «aura des conséquences profondes» sur l'activité de ces firmes, estime Katrin Schallenberg, du cabinet d'avocats Clifford Chance.

Apple «préoccupé»

Dans une réaction transmise à l'AFP, le groupe américain Apple s'est dit «préoccupé» par «certaines dispositions (qui) créeront des vulnérabilités inutiles en matière de confidentialité et de sécurité pour nos utilisateurs, tandis que d'autres nous interdiront de faire payer la propriété intellectuelle dans laquelle nous investissons beaucoup». Un libre choix des boutiques d'applications logicielles sera instauré, permettant notamment de contourner l'App Store d'Apple, depuis longtemps dans le collimateur de la Commission. La législation établit un contrôle de la Commission sur toutes les opérations de rachat de ces géants, quelle que soit la taille de la cible, pour limiter l'accaparement de l'innovation des start-up et éviter les rachats ayant pour seul but de tuer un concurrent. Elle fixe en tout une vingtaine de règles pour endiguer les abus constatés ces dernières années. Ainsi, les grandes plateformes se verront interdire tout favoritisme envers leurs propres services dans les résultats des moteurs de recherche, comme Google a été

accusé de le faire avec son site de vente en ligne Google Shopping. La nouvelle loi empêchera ces géants d'utiliser les données générées sur leur site par des entreprises clientes pour mieux les concurrencer, comme cela a été reproché à Amazon.

Recours à des alternatives

Le texte, qui était une des grandes priorités de la présidence française du Conseil de l'UE, va aussi mieux protéger les utilisateurs en rendant obligatoire leur consentement pour le croisement de données issues de plusieurs services en ligne à des fins de profilage publicitaire. Il empêchera d'imposer des logiciels pré-installés sur les ordinateurs ou les téléphones, comme des navigateurs ou des applications musicales, et facilitera le recours à des produits alternatifs. Dans la dernière ligne droite, le Parlement européen a aussi obtenu que soit ajoutée l'interopérabilité des services de messagerie qui permettra par exemple à un utilisateur de Signal de communiquer avec un contact utilisant WhatsApp (Meta). Des amendes pouvant atteindre jusqu'à 10% des ventes mondiales sont prévues en cas d'infraction, et même 20% en cas de récidive. L'Union européenne met en place «des obligations applicables immédiatement, des délais courts et stricts (pour corriger les fautes éventuelles) et des sanctions dissuasives», a résumé le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton, qui avait présenté ce projet en décembre 2020 avec son homologue à la Concurrence, Margrethe Vestager.

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Sixième sommet UE-UA	17-18 Février 2022	Bruxelles	+32 2 281 5150/ +32 486 22 68 65
24e conférence internationale RSEP sur l'économie, la finance et les affaires	24-25 Février 2022	Vienne, Autriche	https://rsepconferences.com/active-conference-sub-items/submit-here/
Forum régional africain sur le développement durable	3 - 5 Mars 2022	Rwanda, Kigali	https://uneca.org/fr
Rencontres de l'Assurance de Casablanca	23-24 Mars 2022	En format hybride, Maroc	Téléphone : +212 5223-91850
World Coopération industries Forum	16-17 Mars 2022	Turquie (Ankara)	www.wcforum.com
Salon international des matériaux, technologies et mobilier	29 Mars au 1er avril 2022	Valence (Espagne)	https://fimma-maderalia.feriavalencia.com/
XVe Congrès forestier mondial	2 - 6 Mai 2022	République de Corée	https://www.wfc2021korea.org/
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16-19 Mai 2022	Tokyo (en hybride)	https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&
9ème édition du Sommet Africités	17-21 Mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr
Conférence annuelle de l'Association Africaine du Capital Investissement et du capital risque	25-29 Avril 2022	Dakar, Sénégal	avca@avca-africa.org
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr

HOROSCOPE *finance*

Bélier N'empruntez pas d'argent aujourd'hui, car vous auriez par la suite bien du mal à rembourser les dettes contractées cette fois-ci et auriez bien des soucis à ce sujet. "Argent emprunté s'en va en riant et revient en pleurant" (proverbe turc).

Taureau L'ambiance astrale de la journée rendra votre jugement chancelant en matière financière. Soyez donc d'une grande prudence dans les transactions. Les propositions mirifiques que l'on vous fera ne seront vraisemblablement pas très réalistes : tenez-en compte. Ne vous basez que sur des choses concrètes, car "il est difficile d'attraper un chat noir dans une pièce sombre, surtout lorsqu'il n'y est pas" (proverbe chinois).

Gémeaux Pluton vous conseillera d'éviter les dépenses excessives, de ne pas céder à vos goûts de luxe. Quelques complications possibles concernant le patrimoine, un héritage. Faites preuve de lucidité.

Cancer Vous connaîtrez des inquiétudes concernant votre situation matérielle ; mais il s'agira plus de craintes imaginaires que réellement fondées. Toutefois, surveillez bien vos dépenses et respectez la limite de votre budget.

Lion Cet aspect de Neptune pourra vous jouer des tours aujourd'hui. Ce ne sera pas le moment de prendre des risques sur le plan financier. Fuyez les achats ruineux, et remettez à plus tard les décisions de placements ou d'investissements. Ainsi vous éviterez des ennuis.

Vierge La Lune aiguë vos intuitions sur le plan financier. Vos décisions seront les meilleures possibles. La gestion de vos finances ne supportera pas d'à peu près. Il faudra, au contraire, faire preuve d'une rigueur extrême, sinon vous aurez très rapidement des problèmes. Soyez plus fourmi que cigale.

Balance Les circonstances ne se prêteront pas au changement mais à la continuité dans le domaine professionnel. Ne cherchez pas à précipiter les choses. Profitez de l'accalmie pour peaufiner vos projets et fourbir vos armes.

Scorpion Ne rêvez pas ! Les astres influençant actuellement votre secteur argent ne sont pas assez puissants pour vous faire gagner une fortune au Loto. Mais ils pourront toutefois vous aider à momentanément améliorer vos revenus. Pour quelques-uns d'entre vous, un projet mis au point avec des amis va se concrétiser et vous rapporter plus que prévu.

Sagittaire Uranus, bien positionné dans votre Ciel, vous portera chance. Ce sera le moment d'effectuer d'importantes transactions. Vous pourrez aussi faire fructifier vos ressources. Si vous avez le problème de recherche d'un logement, le moment sera idéal pour le résoudre.

Capricorne Ne vous laissez pas entraîner dans une aventure financière mirobolante par un copain qui prétend avoir des idées de génie. Les risques seront trop grands et la chance ne vous favorisera guère. Rien n'est plus regrettable que de lâcher la proie pour l'ombre. Attendez patiemment de meilleures circonstances, qui ne sauraient tarder plus longtemps.

Verseau Vous pourrez faire une dépense extravagante et puis, aussitôt après, vous vous mettrez à culpabiliser. Ne vous tourmentez pas trop : tant que vous restez dans des limites raisonnables, ce n'est pas catastrophique, car les planètes vous seront globalement favorables en matière pécuniaire cette fois.

Poissons Cette journée, relativement calme, sera marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et d'assurer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

Komlan KPATIDE
(+228 90 05 05 08)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Eyram AKAKPO
Bernard AFAWOUBO

Nicole ESSO
Junior AREDOLO

Vivien ATAHPABEM
Kodji GATOR JOE

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 05/2022/A.O/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 18 mars 2021

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la sélection d'un prestataire en vue de la réalisation et de la diffusion d'un film documentaire sur la politique communautaire de la concurrence au profit de l'UEMOA.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé en vue de la réalisation et de la diffusion d'un film documentaire sur la politique communautaire de la concurrence au profit de l'UEMOA.
3. Les prestations sont regroupées en un seul lot.
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la réalisation et la diffusion d'un film documentaire sur la politique communautaire de la concurrence, objet du présent appel d'offres.
5. Le délai d'exécution du contrat est de soixante (60) jours.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- une quittance d'achat du dossier d'appel d'offres ;
- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation originale ou certifiée conforme, justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale ou certifiée conforme de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité ne conduit pas à l'élimination de l'offre du soumissionnaire. Cependant, ladite pièce doit être produite avant l'attribution du marché.

6. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

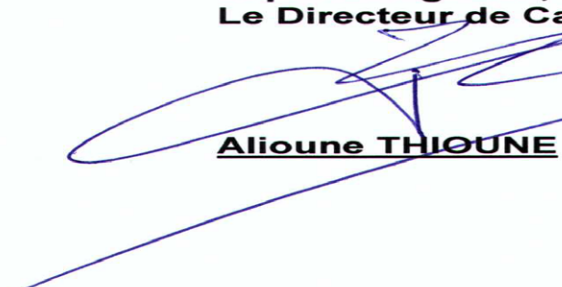
**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers**

Personnes à contacter :

- **M. Brice SIB** Tel.: +226 25 31 86 40 poste 87 30, Email : bsib@uemoa.int
- **M. Abdoulaye Domboué COULIBALY**, Email : adcoulibaly2@uemoa.int

7. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, des Archives et Documentation et (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou, ou dans les différents Bureaux de Représentations de l'UEMOA** contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.
8. Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le mardi 19 avril 2022 à 9 h 30, heure locale**, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.
9. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.
10. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation,
Le Directeur de Cabinet,


Alioune THIOUNE



Préfecture de Tchaoudjo

500ha de plantation améliorée d'anacardiers à Agouloudé

Le projet d'installation de 500 hectares de plantation améliorée d'anacardiers à Agouloudé (préfecture de Tchaoudjo) a été officiellement lancé mardi à Sokodé en présence des officiels de la région Centrale.

Le lancement du projet intervient juste 1 mois après l'appui financier de 22,7 millions F.CFA dont la coopérative 'Essogoguedowe' (canton d'Agouloudé) a bénéficié de la part du Programme des Nations unies (PNUD) grâce au programme de micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondiale (FEM). Le directeur exécutif de la coopérative, Koriko Adjémini, ancien président national des producteurs de noix de cajou, affirme que le projet renforcera la résilience des entreprises agricoles familiales à travers un reboisement intelligent adapté aux aléas climatiques. "Il s'agira de mettre en place et d'exploiter efficacement un verger de 500 hectares d'anacardier associer à d'autres essences forestières (le néré, le karité) y compris les cultures vivrières (soja maïs) en association à ces cultures pérennes", précise M. Adjémini. Selon la coopérative, la mise en œuvre du projet permettra d'installer durablement 200 jeunes entrepreneurs agricoles familiaux avec leurs ménages dans la production des plants d'anacarde. "Le site du projet est acquis pour 99 ans d'exploitation et ce qui reste, c'est de valoriser ces terres. Chaque entreprise famille aura à installer 250 pieds d'anacardiers, soit 50 mille pieds seront installés sur les 500 hectares et créeront des emplois à 600 jeunes et femmes de la région", ajoute Koriko Adjémini.

Productive massive de pépinières

A en croire la coopérative, la production des pépinières



● Un projet qui va changer la vie des populations rurales (image AGD/P.S)

sera finalisée au cours du mois de mai et le site sera aménagé durant le même mois. En juin, les mises en terre seront exécutées en association avec les cultures vivrières. De juillet jusqu'à la fin de l'année, ce sera la phase de conduite et le suivi des plantations installées. "Chaque entreprise agricole qui sera installée aura une formation sur les bonnes pratiques de préservation de l'environnement et les bonnes pratiques de production. Étant donné que nous sommes appelés à vivre sur cet espace aussi longtemps, nous aurons à faire dans la diversité des sources de revenus (l'élevage, les cultures pérennes et les cultures saisonnières). A ce jour, déjà 55 mille jeunes plants d'anacardier sont en cours de production pour livraison", renseigne la coopérative. Selon les spécialistes, l'anacardier absorbe CO2 et par conséquent, la coopérative à travers ce grand projet non seulement aura à tirer beaucoup avantages des fruits de cet arbre, mais contribue à créer des puits de carbone dans la zone. Pour le préfet de la préfecture de Tchaoudjo, Matéindou Mompion

il est important de réussir ce projet car cela va naturellement dynamiser l'économie locale et contribuer également aux priorités du gouvernement dans la lutte contre le changement climatique par le projet de reboisement. "Nous sommes convaincus que ce projet ouvrira de nouvelles perspectives pour les agriculteurs de la région centrale qui est la première région de production d'anacarde au Togo. Tous les membres de la coopérative et leur leader doivent mettre en œuvre ce projet de façon efficace et efficiente pour satisfaire nos attentes", lance le Préfet de tchaoudjo. La coopérative dispose à elle seule d'un espace total de 4 000 hectares acquis auprès des collectivités locales pour 99 ans. La plantation d'anacardiers n'est qu'une première phase d'un ambitieux programme visant à viabiliser de grandes surfaces et donner du bien-être aux populations rurales. La coopérative est constituée de 352 membres actifs dont 75 femmes réparties dans les différentes communes de la préfecture de Tchaoudjo.

Avec agridigitale.net

Visite de chantier

Victoire Tomégah-Dogbé au centre hospitalier préfectoral de Gando

Le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, à la tête d'une délégation gouvernementale, a effectué ce vendredi 25 mars 2022, une visite de chantier du centre hospitalier préfectoral en voie de finition à Gando, chef-lieu de la préfecture de l'Oti-Sud. Ceci, en marge de la réunion du conseil des ministres tenue dans ladite ville.



● Vivien ATAKPABEM

La visite a permis à la Cheffe du Gouvernement, d'apprécier les travaux de finition en cours dans ce nouveau centre moderne construit afin de rapprocher les soins des populations conformément aux ambitions de la feuille de route gouvernementale. L'édifice est constitué de trois bâtiments notamment, la maternité, le laboratoire et la médecine. Il a une capacité

d'accueil de 55 lits d'hospitalisation, 05 lits de réanimation avec 19 bureaux et 25 tables de chevet. Outre les travaux de construction, le gouvernement va équiper

per ce nouveau centre avec des appareils modernes pour permettre au CHP-Gando d'offrir des soins de santé de qualité aux populations de la préfecture.



Italie

Leonardo Bonucci ne veut pas s'arrêter

Battue par la Macédoine du Nord (1-0) vendredi dernier, l'Italie manquera la Coupe du monde 2022. Une deuxième édition de rang ratée par la Squadra Azzurra, qui avait déjà loupé le coche lors du Mondial 2018.

Faisant partie des anciens de l'équipe, Leonardo Bonucci (34 ans) a réfuté la possibilité de prendre sa retraite à la suite de cet échec. «Je ne sais pas ce que Giorgio (Chiellini ndlr) fera, de ma part il y a un désir de continuer afin d'être un exemple et un guide pour les nombreux jeunes qui portent ce maillot. Les 48 heures après l'élimination ont été vraiment dures, un groupe qui avait fait de l'enthousiasme sa force s'est retrouvé sans voix et en silence dans



des situations d'union et de groupe, du déjeuner aux vestiaires» a-t-il expliqué. Le traumatisme est de nouveau profond pour une équipe

d'Italie qui a pourtant soulevé l'Euro 2020 il y a moins d'un an.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles
<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



Salon Monétique Régional 7^e EDITION

Du 26 au 27 octobre 2022



Dakar, Sénégal



AU PROGRAMME

EXPOSITION ● WORKSHOP ● FORUM
GALA & AWARDS ● VISITE DE SITES TOURISTIQUES

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT



Tél : +221 33 869 95 95



salonmonetique@gim-uemoa.org

FONi 2022

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

INTERNATIONAL FORUM FOR INTERMEDIATION
DIGITAL AND INNOVATION

**Du 28 au 29 Avril 2022
à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo**

foni.afrikcreances.com

